

MOUSS NET

ANTI-MOUSSE + DEGRAISSANT CONCENTRE SOLS, TOITURES, FACADES

APPLICATIONS

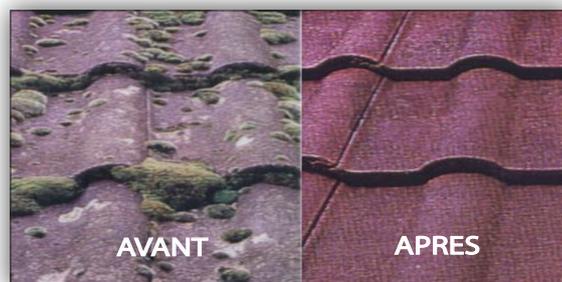
MOUSSNET est une **formule concentrée anti-mousse toitures, cours, sols, murs ...**, additivée d'actifs dégraissants.

MOUSSNET détruit et inhibe les algues, les mousses, les lichens et permet une élimination des traces de pollution par action de la pluie.

Un seul produit pour tous les types de mousse et lichens.

L'effet n'est pas immédiat et apparait quelques jours après application.

Ne s'attaque pas aux racines des plantes.



COMPOSITION

- Amoniums quaternaires
- Alcool gras

CONSEILS D'UTILISATIONS

Dilution :

- Lichens rouges sur enduit teinté : 1 litre pour 5 à 7 litres d'eau.
- Traitement façades et toitures : 1 litre pour 10 litres d'eau.
- Traitement préventif : 1 litre pour 15 litres d'eau.

Rendement moyen de 3 à 5 m²/litre de produit dilué.

Toute application sera effectuée par pulvérisation et par temps sec (prévoir 4 à 5 heures sans pluie).

Après dessèchement des mousses et lichens, éliminer les résidus végétaux par balayage ou jet d'eau.

En cas de forte épaisseur de la couche à détruire, renouveler l'opération.

Pour les toitures, l'action de la pluie éliminera les résidus de mousse en quelques mois.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer sur les pelouses
- Ne pas appliquer par forte chaleur
- Traiter par temps calme

- Protéger les plantes et feuillages alentours et éviter toutes projections ou embruns du MOUSS NET sur cette végétation.

H314 : Provoque de grave brûlure de la peau.

H318 : Provoque de lésions oculaires graves.

P261 : Éviter de respirer les poussières, gaz, fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulations.

P280 : Porter des gants de protections et des lunettes de protections.

P301 + P330 + P331 + P310 : En cas d'ingestion, rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303 + P361 + P353 : En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement les vêtements contaminés, rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 : En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 : en cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.



Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux, respecter les précautions d'emploi.